

COMMENT PRÉSERVER LES ENFANTS D'UN MAMAN ALCOOLIQUE?

Par malouin35 Postée le 05/09/2023 14:15

Bonjour, La maman de ma petite fille boit et devient violente quand elle est alcoolisée, n'hésite pas à réveiller ma petite fille de 3 ans en pleine nuit... Mon fils l'a quitté plusieurs fois mais revient sans cesse vers elle à cause de sa fille. Comment préserver la santé mentale et physique de ma petite fille? Mon fils doit passer devant un juge pour la garde de la petite. Quel moyen peut-il avoir pour essayer d'avoir la garde exclusive de son enfant ? En sachant qu'il ne souhaite pas couper les ponts entre la maman et sa fille... Merci pour tous vos conseils.

Mise en ligne le 07/09/2023

Bonjour,

C'est une situation difficile que vous nous exposez, nous comprenons votre inquiétude et votre recherche de solutions. Les interrogations soulevées relèvent de conseils juridiques en droit de la famille que votre fils pourrait solliciter auprès d'un avocat. Il existe des consultations gratuites en maison de la justice et du droit où il pourrait obtenir les 1eres informations nécessaires avant la poursuite des démarches auprès du juge aux affaires familiales.

Si vous craignez pour la santé mentale et physique de votre petite fille, peut-être faudrait-il se rapprocher de l'ASE (Aide sociale à l'enfance) qui pourrait, en fonction des éléments communiqués, décider de réaliser une enquête sociale. Pour plus d'informations et de conseils à ce niveau, nous vous invitons à contacter le **119** qui est le service national d'accueil téléphonique de l'enfance en danger. Cette ligne est accessible 7j/7 et 24h/24, les appels sont gratuits et confidentiels.

Bien que ce ne soit pas le propos de votre message mais puisque vous avez choisi de solliciter notre service, nous vous informons enfin de la possibilité pour la maman de votre petite fille, si elle le souhaite, de trouver de l'aide en CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie). Les prises en charge dans ces centres sont individuelles, confidentielles, non payantes et assurées par des équipes pluridisciplinaires (médecins, psy, travailleurs sociaux).

Si besoin de plus de renseignements sur les soins possibles en addictologie, n'hésitez pas à revenir vers nous. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h du matin au 0 980 980 930 (appels anonymes et non surtaxés) ainsi que par Chat de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le samedi et le dimanche.

Bien à vous.

En savoir plus :

- "119: service national d'accueil téléphonique de l'enfance en danger"